

CROSS - COUNTRY CHAMPIONNAT DE COMITÉ BASE DU FORT DE PETITE SYNTHÉ (Rue de Nancy Petite-Synthe)

Les Championnats de comité de Cross-Country de l'UGSEL Nord/Lille se dérouleront le :

Mercredi 15 Novembre 2023
1 ère course à 13 h 10

sur les installations de la base du Fort de Petite Synthe. Le parcours est en majorité sur un sol stabilisé avec des passages macadamisés. L'utilisation de chaussures spécifiques (pointes) est donc interdite.

ATTENTION PAS DE VESTIAIRES Aux établissements de prévoir des tentes qui pourront faire office de vestiaires mais nous vous conseillons de vous changer dans les bus ou avant. **Une rampe d'eau sera disponible, il faudra prévoir une gourde.**

Ne pas ramener d'objets de valeur. Ni l'organisation ni la ville ne pourront être tenues responsables des vols éventuels. A chaque établissement de prévoir un système de gardiennage.

PARKING

Le parking des bus et des voitures se fera le long de la rue de Nancy aux abords du Fort ou l'Avenue du pont Loby, le parking intérieur sera fermé.



Attention il y a des travaux sur l'Avenue de Petite Synthe, pour ceux venant de Lille, il est préférable de prendre l'autoroute direction Dunkerque, de prendre la sortie 58 et de revenir sur le fort par la zone artisanale de Petite-Synthe.

A LIRE ATTENTIVEMENT !!

Qualifications pour les départementaux.

Certains cross de districts n'ont pu se faire en raison des événements tragiques récents, c'est pourquoi il a été décidé les points suivants :

En équipe :

Pas de qualification équipe quelques soient les districts

En individuel :

-Pour les districts qui ont pu courir (Littoral et Roubaix-Tourcoing), 50% des arrivants en BF, BG, MF, MG et 60% des arrivants en CJ garçons et filles.

Avec un minimum de 20 qualifiés par catégorie par district

-Pour les districts dont le cross a été annulé (Flandres et Lille-Armentières), engagement possible de 8 élèves par catégories au maximum ; **renvoyer un tableau excel**, aux responsables de district, pour le 09/11.

Emmanuelle Cottigny = emmanuelle.cottigny@laposte.net District Lille-Armentières

Edouard Olivier = edouard_olivier@yahoo.fr District Flandres

Attention, ne pourront être engagés que les élèves qui étaient inscrits pour leur cross de district respectif validé par votre responsable de district !

La liste des qualifiés individuels sera mise en ligne sur le site <http://ugsel59lille.com/>

Demande de repêchage éventuelles :

Merci de les communiquer rapidement, par mail (ugsel59l@ugsel.org), pour le :
JEUDI 09 NOVEMBRE – 17H (dernier délai !)

Merci de votre compréhension.

Dossards.

Les dossards seront distribués au secrétariat, à partir de 12 h 30.

Seuls les accompagnateurs (munis d'une licence ugsel) et professeurs EPS, sont admis à l'intérieur du secrétariat.

Veillez faire prévoir par vos élèves 4 épingles pour attacher le dossard qui doit tout le temps être visible sur la poitrine.

Tous les dossards doivent être compostés par les starters, 5 minutes avant le départ de la course, sur la zone de départ. Tout dossard non composté sera rejeté du classement.

Jury.

Il sera composé des enseignants EPS de chaque établissement :

- 1 juge pour 1 à 10 élèves
- 2 juges pour 11 à 25 élèves
- 3 juges pour 26 à 40 élèves
- 4 juges pour 41 élèves et plus

(les établissements ayant plus de deux équipes qualifiées, sont priés de fournir deux juges)

Tout établissement ne fournissant pas de jury et ce jusqu'à la dernière course ne pourra se qualifier au territoire.

Le juge référent de son établissement se verra remettre les dossards de son établissement au secrétariat contre les différentes affectation(s) de son équipe sur le parcours. Pour le bon déroulement de la compétition, il est indispensable de tenir ce poste pour toutes les courses.

Les postes de juges seront doublés, voire triplés, de manière à permettre un roulement, mais en maintenant toujours une présence au point de passage.

Le nom du juge devra figurer sur la feuille de confirmation des participants.

Pour le relais mixte, le passage de relais se fera dans une zone définie et sera un contact sur l'épaule de son camarade. L'ordre de passage pour les années impaires : 1 F au départ / 1 G / 1 F / 1 G à l'arrivée. Les inscriptions pour ce relais sont à faire sur la feuilles ci-jointe et à renvoyer avant le **Jeudi 09/11/2023 17h00 (dernier délai)**.

2 équipes possibles par établissement.

Récompenses.

Les médailles seront remises aux 3 premiers individuels de chaque course dès l'arrivée.

Pour les classements par équipes, les médailles et coupes seront remises elles aussi sur le podium, au fur et à mesure de la sortie des résultats.

HORAIRES :

Se présenter sur la zone de départ **10 minutes** avant la course.

Horaires	Catégories	Parcours	Distance
13 h 10	BF2	Départ / 2 x ABCDEFG / Arrivée	1 735m
13h 25	CG / JG	Départ / ABCDEFG + 2 x ABCC'HIJKLMJ'EFG / Arrivée	4 115m
13h 45	BF1	Départ / 2 x ABCDEFG / Arrivée	1 735m
13h 55	CF / JF	Départ / 2 x ABCHIKLMJ'EFG / Arrivée	3 295m
14h 15	BG1	Départ / 2 X ABCDEFG / Arrivée	1 735m
14h 30	MF 1	Départ / ABCDEFG + ABCHIKLMJ'EFG / Arrivée	2 515m
14h 55	MG1	Départ / ABCDEFG + ABCHIKLMJ'EFG / Arrivée	2 515m
15h 15	BG 2	Départ / 2 x ABCDEFG / Arrivée	1 735m
15h 25	MF 2	Départ / ABCDEFG + ABCHIKLMJ'EFG / Arrivée	2 515m
15h 35	MG 2	Départ / 2 x ABCHIKLMJ'EFG / Arrivée	3 295m
16h 00	Relais mixte 4 x 1 tour	Départ / ABCHIKLMJ'EFG / Arrivée Passage du relais au point G	1 600m



Inscriptions au cross de Comité pour les équipes de RELAIS-CROSS Mixte C/J

Les inscriptions pour le Relais-Cross Mixte C/J qui se dérouleront pour la 2^{ème} fois lors des championnats de cross de Comité à Petite-Synthe doivent se faire sur ce document et être envoyé au Directeur Départemental Damien ARICKX à l'adresse mail suivante Ugsel59l@ugsel.org impérativement avant le **Judi 09 Novembre 2023 17h00** délai de rigueur. Il n'y aura aucune inscriptions après cette date limite quel que soit l'excuse.

Cette année (Année impaire), l'ordre de passage est le suivant :
1 fille – 1 garçon – 1 fille – 1 garçon
(RAPPEL : Ne concerne que les Cadet(te)s /Junior(e)s)

Etablissement :

NOM	Prénom	Catégorie	N° Licence

Possibilité d'inscrire jusqu'à 2 équipes par établissement maximum, dans ce cas faire une 2^{ème} feuille d'inscription en précisant Equipe 1 ou Equipe 2 ci-dessous :

EQUIPE 1 EQUIPE 2

 Pour le cross de Comité, les élèves engagés au relais-cross peuvent également participer au cross individuel ou par équipe de leur catégorie d'âge.
En revanche lors du championnats de territoire il ne sera plus possible de doubler Cross-relais et Cross individuel, le règlement du Championnats national s'appliquant dès le championnat de territoire (voir ci-dessous)

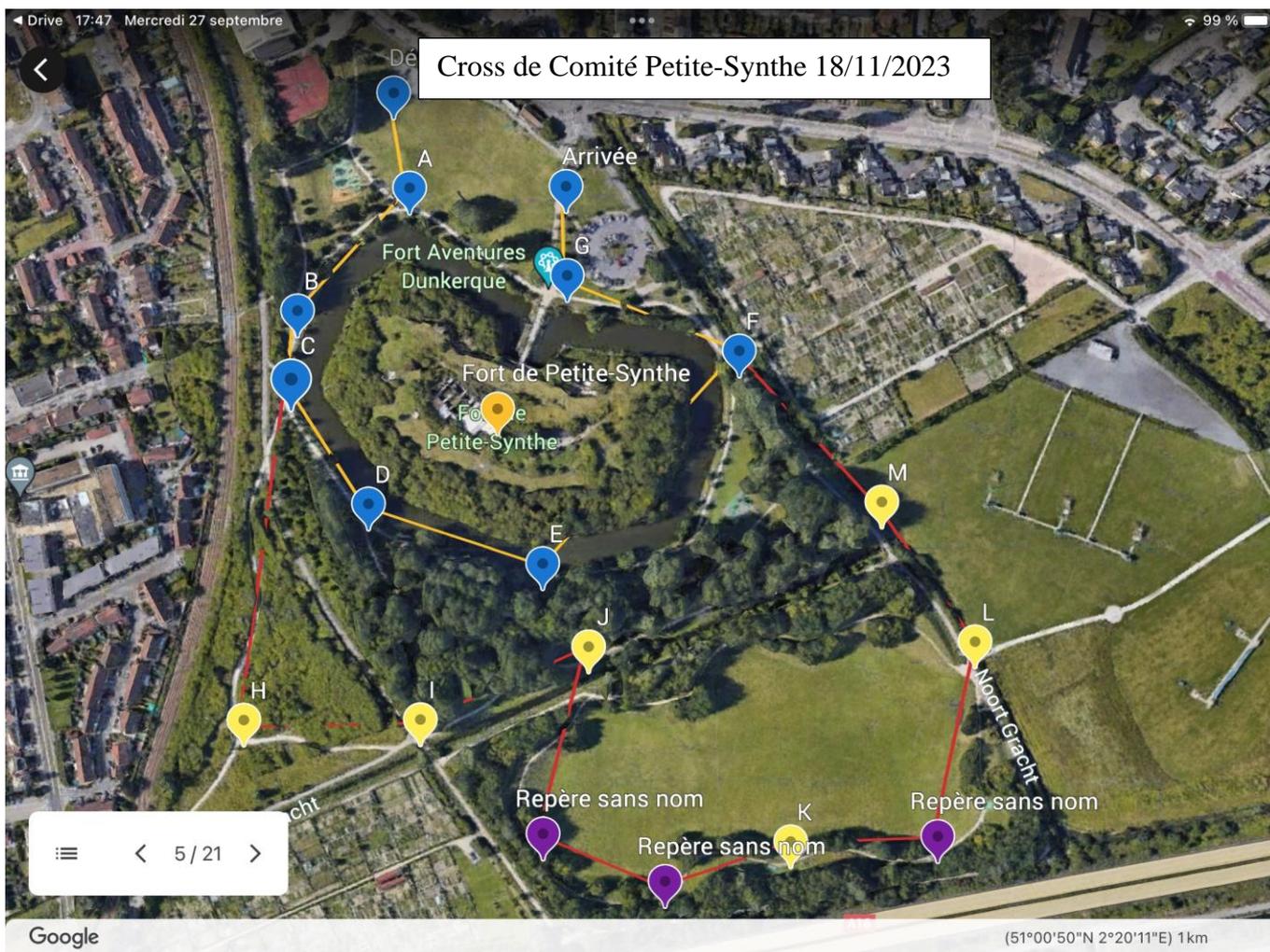
Article 13.6 : PARTICIPATION EN CADETS(TES)/JUNIORS Une même Association Sportive peut participer aux courses réservées aux individuels et aux équipes non mixtes et peut participer à la course par équipes de Relais Mixte.

Un élève peut participer soit à la course réservée aux individuels et aux équipes non mixtes, soit à la course par équipes de relais mixte.

Nom du professeur renseignant ce document :

Signature :

PLAN DU PARCOURS :



Bonne compétition à tous

L'équipe technique